

**RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE PIEDMONT, SAINT-
SAUVEUR ET SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS**

Assemblée régulière du conseil d'administration

25 janvier 2024

Procès-verbal

SONT PRÉSENTS

M. Bernard Bouclin, délégué

M. Jacques Gariépy, vice-président

M. Jean-Philippe Gadbois, secrétaire-trésorier

formant quorum, sous la présidence de monsieur Martin Nadon

ORDRE DU JOUR

1. Adoption ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 23 septembre 2023
4. Dépôt du projet de Règlement 1-2023 décrétant les règles de régie interne
5. Approbation de la liste des chèques émis du 22 septembre 2023 au 18 janvier 2024
6. Adoption de la nouvelle structure administrative
7. Nominations
8. Approbation des signataires autorisés des effets bancaires
9. Octroi de contrat – plan de gestion des débordements (gestion des eaux de surface)
10. Divers
11. Levée de l'assemblée

SÉANCE

2024-01-040

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

Il est dûment proposé par Jacques Gariépy et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de l'assemblée régulière du conseil d'administration du 25 janvier 2024 soit adopté.

2. PERIODE DE QUESTIONS

2024-01-041

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 25 SEPTEMBRE 2023

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée du 25 septembre 2023 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente assemblée, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture;

Il est dûment proposé par Bernard Bouclin et unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration approuve le procès-verbal de l'assemblée du 25 septembre 2023.

4. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 1-2023 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Jacques Gariépy dépose le projet de règlement 1-2023 décrétant les règles de régie interne.

2024-01-042

5. APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS DU 22 SEPTEMBRE 2023 AU 18 JANVIER 2024

ATTENDU le dépôt du rapport au conseil par le secrétaire-trésorier en date du 13 janvier 2024 ;

Il est dûment proposé par Bernard Bouclin et unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration approuve la liste des chèques émis pour la période du 22 septembre 2023 au 18 janvier 2024, au montant total de 76 274.73 \$.

2024-01-043

6. ADOPTION DE LA NOUVELLE STRUCTURE ADMINISTRATIVE

ATTENDU la proposition de structure qui a été présentée aux membres du conseil d'administration;

ATTENDU le souhait du conseil de procéder à une restructuration administrative afin de faciliter la gouvernance et la gestion courante de la Régie;

Il est dûment proposé par Jacques Gariépy et unanimement résolu :

QUE soit adopté l'organigramme tel que proposé.

2024-01-044

7. NOMINATIONS

ATTENDU l'article 596 du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1);

ATTENDU qu'un nouvel organigramme a été adopté;

Il est dûment proposé par Bernard Bouclin et unanimement résolu :

QUE M. Jean-Philippe Gadbois soit nommé au titre de secrétaire-trésorier;

QUE M. Sébastien Bouchard soit nommé à titre de directeur technique;

QUE M. Jean-François Denis soit nommé à titre de contrôleur financier;

QUE leurs conditions de travail respectives soient celles prévues à leur contrat respectif, à titre d'employé de la Ville de Saint-Sauveur;

QUE cette résolution abroge toute résolution antérieure relative à la nomination de fonctionnaire, de fonctionnaire désigné et de secrétaire-trésorier.

2024-01-045

8. APPROBATION DES SIGNATAIRES AUTORISÉS DES EFFETS BANCAIRES

ATTENDU les changements de membres au sein du conseil d'administration de la Régie;

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier les signataires auprès de la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut;

Il est dûment proposé par Jacques Gariépy et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Régie désigne et autorise Martin Nadon, président, Jacques Gariépy, vice-président et Jean-Philippe Gadbois, secrétaire-trésorier à signer tous les effets bancaires et paiements bancaires électroniques de la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts, à raison de deux signataires des trois par transaction.

QUE la résolution 2022-01-007 soit abrogée.

2024-01-046

9. OCTROI DE CONTRAT – PLAN DE GESTION DES DÉBORDEMENTS (GESTION DES EAUX DE SURFACE)

ATTENDU l'offre de services reçue par la compagnie Tetra Tech Qi Inc. #46948TT-B (10OSV) datée du 20 septembre 2023 au montant de 45 200 \$, plus les taxes applicables, dans le cadre d'une demande de prix de gré à gré réalisée par la Régie d'assainissement des eaux usées Saint-Sauveur/Piedmont;

ATTENDU QUE le contrat consiste en la réalisation d'un plan de gestion des débordements commun de la municipalité de Piedmont et de la ville de Saint-Sauveur qui vise à planifier les mesures compensatoires à mettre en place aux ouvrages de surverse spécifiques ou communs;

ATTENDU la recommandation du comité technique de la Régie d'assainissement des eaux usées Saint-Sauveur/Piedmont (RAEU) datée du 11 octobre 2023;

ATTENDU QUE le coût de ce mandat doit être divisé à parts égales entre les trois parties prenantes au projet, soit la Régie d'assainissement des eaux usées Saint-Sauveur/Piedmont, la Municipalité de Piedmont et la Ville de Saint-Sauveur;

Il est dûment proposé par Bernard Bouclin et unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration autorise le secrétaire-trésorier à faire la répartition d'usage pour le présent contrat avec la Ville de Saint-Sauveur et la Municipalité de Piedmont et autorise le contrôleur financier à acquitter le tiers de la facture, y incluant les taxes applicables.

10. DIVERS

2024-01-047

10.1 OCTROI DE CONTRAT – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

ATTENDU l'offre de services reçue par la compagnie Tetra Tech Qi Inc. #51646TT (10OSV) datée du 9 janvier 2024 7 500 \$, plus les taxes applicables, dans le cadre d'une demande de prix de gré à gré réalisée par la Régie d'assainissement des eaux usées Saint-Sauveur/Piedmont;

ATTENDU QUE le contrat consiste en la réalisation préparation d'un historique des travaux et problématiques associés aux dégrilleurs à la station de pompage

SP4 et procéder à la rédaction d'un avis technique en lien avec la performance des équipements de dégrillages;

Il est dûment proposé par Jacques Gariépy et unanimement résolu :

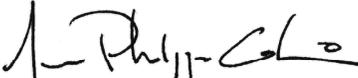
QUE le conseil d'administration autorise le secrétaire-trésorier à octroyer ce mandat.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé le président déclare l'assemblée levée à 11h10.


Martin Nadon (Sep 16, 2024 14:16 EDT)

Martin Nadon
Président



Jean-Philippe Gadbois
Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du 25 janvier 2024

Final Audit Report

2024-09-16

Created:	2024-03-28
By:	Jean-Philippe Gadbois (JPGadbois@vss.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAeY8-uK3gcWMinWbHChqVNOc6h3Ro1sWU

History

-  Document created by Jean-Philippe Gadbois (JPGadbois@vss.ca)
2024-03-28 - 4:56:25 PM GMT
-  Document emailed to maire@piedmont.ca for signature
2024-03-28 - 4:56:51 PM GMT
-  Email viewed by maire@piedmont.ca
2024-03-28 - 6:19:04 PM GMT
-  Email viewed by maire@piedmont.ca
2024-09-16 - 6:14:25 PM GMT
-  Signer maire@piedmont.ca entered name at signing as Martin Nadon
2024-09-16 - 6:16:19 PM GMT
-  Document e-signed by Martin Nadon (maire@piedmont.ca)
Signature Date: 2024-09-16 - 6:16:21 PM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.
2024-09-16 - 6:16:21 PM GMT